



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

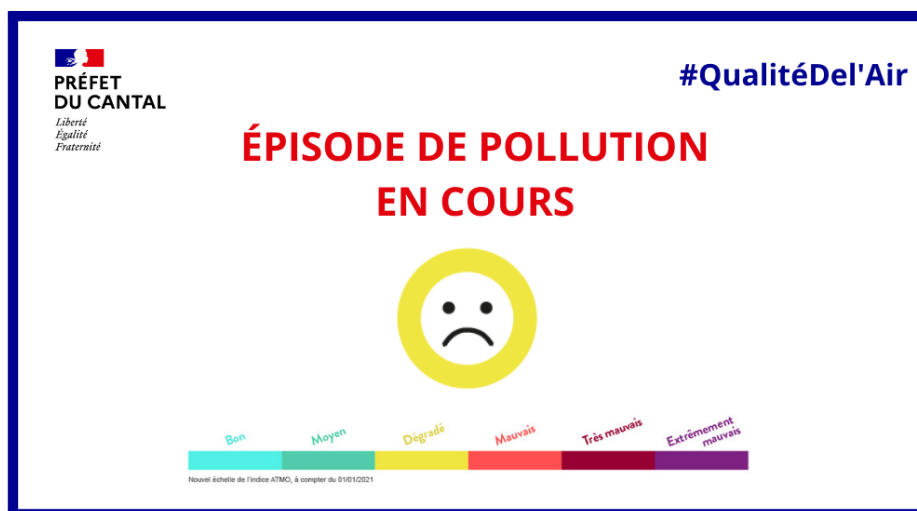
Aurillac, le 24/02/21.

QUALITE DE L'AIR

Mercredi 24 février, l'épisode de poussières désertiques persiste sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes. Les concentrations sont très élevées sur l'Auvergne et les zones alpines, plus modérées sur le centre de la région.

Les concentrations de particules présentes dans l'air sont hautes. La vigilance jaune est donc activée sur le Cantal.

Judi 25 février, les concentrations de particules devraient décroître sur l'Auvergne et le centre la région. La qualité de l'air devrait par conséquent progressivement s'améliorer sur ces zones.



Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC